

# Aqua

## Imprégnation

réf.: 80100

<b>Description</b>	<p><b>Diotrol imprégnation Aqua</b> aux huiles naturelles est un traitement fongicide préventif contre le bleuissement du bois. Elle est sans solvants et se dilue à l'eau. Cette imprégnation pénètre profondément et garantit une protection efficace de longue durée des bois de construction, menuiserie, bardage etc. ...</p> <p><b>Diotrol imprégnation Aqua</b> aux huiles naturelles peut être appliqué sur bois neuf et sur d'anciens supports exempts de couches de peinture. L'imprégnation doit être recouverte d'un glacis pigmenté pour garantir une protection durable, (P.ex. Glacis Aqua Diotrol).</p>
<b>Base du liant</b>	Emulsion polymérisée aux huiles naturelles.
<b>Label de qualité</b>	LIGNUM EN 927 1-6.
<b>Conditionnement</b>	Bidons en plastique de 1L, 5L, 20L et 120L.
<b>Consommation</b>	80 - 120 g/m <sup>2</sup> , suivant l'absorption du bois.
<b>Extrait sec</b>	Env. 8 %.
<b>Densité</b>	1.00 kg/L.
<b>Teneur en solvants</b>	Hors C.O.V.
<b>Agent actif</b>	Propiconazole 0,9%.
<b>Teintes</b>	Incolore, peut être teinté à la demande.
<b>Préparation du support</b>	<p>Le bois doit être propre, sec et exempt de graisse ou de cire. L'humidité du bois ne doit pas dépasser 15 %.</p> <p>Les bois gras sont à dégraisser avant application pour favoriser la pénétration du produit.</p>
<b>Température d'application</b>	<p>Température d'objet et de l'air min. + 5 °C, max. + 30 °C.</p> <p>Degré hygrométrique de l'air max. 80 %.</p>
<b>Dilution</b>	Prêt à l'emploi, à l'eau le cas échéant.

- Mode d'application** Au pinceau, rouleau, par trempage ou aspersion directement sur bois Brut.
- Séchage** Recouvrable après 2 heures avec le glacis Diotrol Aqua.  
Pour recouvrir avec des glacis aux solvants, (p.ex.) Diotrol Glacis aux huiles naturelles, attendre minimum 24 heures.  
Sur les bois très absorbant, attendre 48 heures et plus, avant d'appliquer des émaux alkydes non microporeux (danger de formation de cloques par osmose).
- Nettoyage des outils** A l'eau, un fois secs au diluant cellulosique ou universel.
- Conservation** Au moins 12 mois dans les emballages d'origine, hermétiquement fermés.  
A protéger du gel et ne pas exposer à des températures > 30 ° C.  
Ne pas mettre en contact avec des matériaux oxydable.
- Mise en garde** Contient du Propiconazole. Ne pas appliquer sur du bois qui risque d'être léché ou rongé. Les surfaces traitées ne doivent pas entrer en contact direct avec les denrées alimentaires. Toxique pour les poissons.  
Diotrol Aqua imprégnation aux huiles naturelles ne doit pas être utilisée pour le traitement des locaux dans lesquels sont produites, transformées, ou stockées des denrées alimentaires.  
Ne pas employer cette imprégnation dans des locaux de séjour ou des chambres à coucher.
- Transport** Marchandise non dangereuse selon RID/ADR.
- Elimination des déchets** Code EU 08 01 12  
Remettre les restes et le produit périmé en tant que déchets spéciaux au centre de ramassage. Interdiction de les déverser dans les canalisations. Ordonnance sur le traitement des déchets spéciaux.
- Remarque** Ces données techniques sont conformes à nos connaissances actuelles et servent de directive et recommandation. En raison de nombreux paramètres pouvant influencer la procédure, notre responsabilité ne saurait être engagée. Il est toujours conseillé de procéder à des essais avant l'application.

Janvier 2008

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ No. 80100

correspondant à 91/155/CEE et OFDS (CH)

date 16 septembre 2007

page 1 de 1

révision

version 01/bl

## 1. Désignation des matières, de la préparation et raison sociale

**Nom du produit** Diotrol Aqua imprégnation  
**But d'application** Imprégnation aqueuse pour l'extérieur  
**Fabricant/Fournisseur** Diotrol SA, Bodenackerstrasse 64, CH 4657 Dulliken  
Téléphone (+41) (0)62 285 30 70 Fax (+41) (0)62 285 30 80  
**Numéro d'appel en cas d'urgence** Centre toxicologique Zurich Téléphone (+41) (0)44 251 51 51

## 2. Composition / indications concernant les composants

Caractérisation chimique du produit:

Imprégnation aqueuse avec agent

Substances dangereuses

No. CE CAS	No.	Désignation	Teneur % poids	Symbole(s) de danger	Phrases R
262-104-4		Propiconazole	< 1	Xn	22
60207-90-1				N	43
					50-53

Texte des phrases R voir chapitre 15 et 16

## 3. Dangers possibles

**Classification** sans objet  
**Remarques particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement** Nocif pour les organismes aquatiques. Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.  
Ne pas laisser arriver le produit à l'environnement

## 4. Mesures de premier secours

**Indications générales** Oter tout de suite les vêtements souillés et trempés.  
En cas d'apparition de symptômes ou en cas de doutes, il faut consulter le médecin.  
En cas de perte de connaissance stabiliser le malade dans une position latérale – consulter le médecin.

**Après l'inhalation** Si la respiration est irrégulière ou absente, il faut pratiquer tout de suite la respiration artificielle

**Après le contact avec la peau** Laver la peau avec de l'eau et du savon ou à l'aide d'un détergent approprié pour la peau. (ne pas laisser commencer à sécher). Ne pas utiliser des solvants ou des diluants.

**Après le contact avec les yeux** Enlever les lentilles de contact.  
Tenir les paupières écartées et rincer avec beaucoup d'eau courante pendant 10 minutes au moins.  
Consulter le médecin.

**Après avoir avalé** Rincer la bouche et puis boire beaucoup de l'eau  
Immédiatement consulter le médecin! Tenir la personne tranquille.  
Ne pas provoquer le vomissement!

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ No. 80100

correspondant à 91/155/CEE et OFDS (CH)

date 16 septembre 2007

page 2 de 2

révision

version 01/bl

## 5. Mesures contre les incendies

Indications générales	Le produit n'est pas inflammable
Moyens d'extinction appropriés	Mousse (résistant à l'alcool), dioxyde de carbone (CO <sub>2</sub> ), poudre, brouillard de pulvérisation (eau)
Moyens d'extinction non appropriés	Jet d'eau
Dangers particuliers	En cas d'incendie se forme une fumée dense et noire ainsi qu'oxyde de carbone L'inhalation de produits de décomposition dangereux peut troubler sérieusement la santé.
Equipement de protection spécial	Le cas échéant il faut porter un masque respiratoire.
Indication	Récipients fermés qui se trouvent à proximité du foyer d'incendie refroidir avec de l'eau. Eviter que l'eau entre dans la canalisation ou dans le sol.

## 6. Mesures en cas de fuites ou déversements accidentels

Mesures de précaution pour les personnes	Observer les instructions de protection (voir chapitres 7 et 8).
Mesures pour la protection de l'environnement	Eviter l'entrée dans la canalisation. En cas de pollution de rivières, lacs, conduites des eaux d'égouts ou du sol, informer les autorités compétentes conformément aux lois
Procédé de nettoyage	Limiter le matériel sorti au moyen d'un produit absorbant incombustible (comme p. ex. sable, terre, tripoli, Vermiculite) et amasser dans les récipients prévus pour l'élimination suivant les prescriptions locales. Nettoyer de préférence à l'aide d'un détergent, ne pas utiliser des solvants, si possible.

## 7. Manipulation et stockage

### Manipulation

Indications pour un maniement sûr	Eviter le contact avec les yeux et la peau. Ne pas inhaler la poussière causée par la rectification. Ni manger ni boire et ne pas fumer pendant le travail. Equipement de protection personnel voir chapitre 8. Observer les règlements légaux concernant la protection et la sécurité. Pour l'application au pistolet il faut observer en outre: Parce qu'on doit s'attendre à l'action d'aérosols et de vapeurs de solvants, il est recommandé que toutes les personnes se trouvant dans la cabine pour la peinture au pistolet portent un masque respiratoire, jusqu'à ce que la concentration de la vapeur des solvants se soit baissée sous la valeur limite pour l'air.
Indications au sujet de la protection contre le feu et l'explosion	Mesures particulières ne sont pas nécessaires (voir aussi chapitre 5)

### Stockage

Exigences aux entrepôts et aux emballages	L'installation des entrepôts doit, conformément aux prescriptions nationales, être protégée contre explosions. Tenir les récipients hermétiquement fermés. Ne pas vider sous pression, pas de réservoirs à pression! Une fois ouverts, refermer soigneusement les récipients et stocker debout, pour éviter tout écoulement.
---	--

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ No. 80100

correspondant à 91/155/CEE et OFDS (CH)

date 16 septembre 2007

page 3 de 3

révision

version 01/bl

Stockage avec d'autres matériaux	Tenir à l'écart de matériaux très acides et alcalins ainsi que d'agents d'oxydation.
Indications ultérieures au sujet des conditions de stockage	Stocker dans un endroit sec.

## 8. Limite d'exposition et équipement de protection personnel

### Mesures techniques de protection

Avoir soin d'un bon aérage soit au moyen d'aspiration locale ou d'évacuation d'air générale. Si cela ne suffit pas pour tenir la concentration de la vapeur de solvants en dessous des valeurs limite pour l'air, il faut porter un masque respiratoire approprié.

### Composants avec des valeurs limite à surveiller concernant l'emplacement de travail:

sans objet

### Équipement de protection personnel

Protection de l'appareil respiratoire Pas nécessaire, en cas d'application à pistolet la protection de l'appareil respiratoire est recommandée.

Protection des mains Le choix des gants appropriés ne dépend pas seulement des matériaux, mais aussi d'ultérieures caractéristiques de qualité et du producteur. Parce que le produit est une préparation de plusieurs matières, la stabilité des matériaux des gants n'est pas calculable d'avance. Il faut tester les gants avant l'utilisation.

Pour le contact permanent de 15 minutes au maximum des gants en caoutchouc de fluor (Viton) son appropriés.

Comme protection contre des éclaboussures des gants en Néoprène sont appropriés.

Des gants en cuir ou tissu épaisse ne sont pas appropriés.

Protection des yeux Porter des lunettes protectrices comme protection contre éclaboussures.

Protection du corps et mesures hygiéniques Après le contact nettoyer à fond la peau avec de l'eau et du savon ou avec un détergent spécial pour la peau. Ne pas utiliser des solvants organiques.

## 9. Propriétés physiques et chimiques

Forme / Couleur liquide / différentes

Odeur spécifique

Valeur pH ~ 9

	valeur	unité	méthode		valeur	unité	méthode
Teneur en solvants	< 2	%	.....	Densité (20°C)	~ 1.0	g/cm <sup>3</sup>	.....
Point éclair	p.a.	°C	.....	Viscosité	~ 12	sec.	DIN 4 mm
Point d'ébullition	~100	°C	.....				
Point de fusion	p.a.	°C	.....				
Limite d'explosion	p.a.	% vol. (solvants dans l'air)					
temp. d'inflammation spontanée	p.a.	°C					
Pression de vapeur	p.d.	kPa					
Solubilité dans l'eau		mélangé					
séparation du solvant < 3% selon RID/ADR			p.a.				

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ No. 80100

correspondant à 91/155/CEE et OFDS (CH)

date 16 septembre 2007

page 4 de 4

révision

version 01/bl

## 10. Stabilité et réactivité

Conditions à éviter	En observant les prescriptions recommandées concernant le stockage et la manipulation le produit est stable (voir chapitre 7).
Substances à éviter	Tenir à l'écart de matériaux très acides et alcalins ainsi que d'agents d'oxydation, pour éviter des réactions exothermiques.
Produits de décomposition dangereux	Par températures élevées des produits de décomposition dangereux (comme p. ex. dioxyde de carbone CO <sub>2</sub> , oxyde de carbone CO, fumée, oxyde azotique NO <sub>x</sub> ) peuvent se former.

## 11. Indication concernant la toxicologie

Expériences pratiques	Le contact répété ou prolongé avec le produit a pour conséquence le dégraissage de la peau et peut provoquer une lésion non allergique de la peau (dermite de contact) et/ou la résorption d'éléments nocifs. Eclaboussures peuvent irriter les yeux et y causer des blessures réversibles.
Notes générales	Le produit n'est pas contrôlé en tel, mais classifié selon la méthode de la directive de l' UE 88/379/CEE et le décret de toxicité (Suisse). Détails voir chapitre 2 et 15.

## 12. Indication concernant l'écologie

Il n'existe aucune déclaration sur ce produit. Ne pas laisser entrer dans la canalisation (eaux et égouts) et dans le sol.

Composants qui menacent l'environnement:	Propiconazole, Teneur < 1 %, phrases R 50/53
--	--

## 13. Indication concernant l'élimination

Produit	No des déchets	08 01 12 (S)
	Nom des déchets	Déchets de peintures ou vernis autres que ceux visés à la rubrique 08 01 11
Emballage impropre	Selon les prescriptions locales éliminer ou amener à la réutilisation. Récipients qui ne sont pas vidés conformément à l'ordre passent pour déchets spéciaux.	
	No des déchets	15 01 02
		15 01 04
	Nom des déchets	Emballages en matière plastique Emballages en métal

## 14. Indication concernant le transport

Transport seulement d'après les prescriptions pour les transports routiers (ADR), par chemin de fer (RID),maritimes (IMDG) et aériens (ICAO / IATA).

Non applicable. Le produit n'est pas une marchandise dangereuse selon RID/ADR.

## 15. Prescriptions

Marquage d'après les directives pour substances dangereuses(ADR/RID)

Marquage du danger	Dangereux pour l'environnement	Symbole(s) de danger	N
Composants déterminant le danger (contient)	Propiconazole, peut susciter des réactions allergiques		

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ No. 80100

correspondant à 91/155/CEE et OFDS (CH)

date 16 septembre 2007

page 5 de 5

révision

version 01/bl

Phrases R	50/53	Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
Phrases S	2	Conserver hors de la portée des enfants.
	46	En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.
	61	Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité.
.....		
Loi sur le régime des eaux	1	en petite quantité, constituant un danger pour les (auto classification) eaux

## 16. Autres indications

### Libellés des phrases R figurant aux paragraphes 2 et 12.

R 22 Nocif en cas d'ingestion.

R 43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

R50/53 Très toxique pour les organismes aquatique, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Les indications sur cette fiche de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles et sont conformes à la législation nationale ainsi qu'à la législation de l'UE. Nous n'avons aucune connaissance et aucun contrôle des conditions de travail de l'utilisateur. Sans autorisation écrite, une application du produit s'écartant de celle mentionnée dans le chapitre 1 est interdite. L'utilisateur est responsable de l'observation de toutes les dispositions légales nécessaires. Les indications de cette fiche de sécurité décrivent l'exigence de sécurité de notre produit, elles ne garantissent pourtant pas les propriétés du produit.